

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 6 avril 2017

• Nombre de présents :

22

• Quorum :

14

## **Ordre du Jour :**

- ① **Compte Financier (vote)**
- ② **DBM : Décision Modificative Budgétaire (vote)**
- ③ **Contrats – Conventions – Projets (vote)**
- ④ **Point restructuration : présentation du projet par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage**
- ⑤ **Sorties Inventalres (vote)**
- ⑥ **Planning de fin d'année**
- ⑦ **Questions diverses :**

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services Agent Comptable	X		
	FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation	X		

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional			X
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional			X
	MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB			X
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité		X	
	-----	Personnalité qualifiée			X

### Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	DESCHAMPS Laurent remplacé par Mme IRJUD	SNES-FSU	X		
	ROSSIGNOL Isabelle remplacée par Mme SASCO		X		
01/12/2016	RICCI Lucile		X		
	VENNIN François		X		
	JAURY Alexis	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
02/02/2017	JEULT Jean-Michel		X		
	LUCU Pascal		X		

### Personnels administratifs, sociaux et de sante, techniques, ouvriers et de service

	BEUDIN Lionel	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
	POZO Pierre		X		

### Parents d'Élèves

	CHAPELAIN Valérie	FCPE			X
	LACOUR Jean-Luc		X		
	LABEAU Cinthia		X		
06/04/2017	TROISVALLETS Cécile		X		
08/11/2016	GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

	BARBIER Esther	TES1			X
	BOUDOU Antoine	BTS	X		
	BOUTES Medhy	1S2	X		
	CARRERE Léa remplacée par Benjamin CAPDEVILLE	TS2	X		
	ZIAPKOFF Victor	TS4	X		

La séance débute à 18H10

Le P.V. du C.A précédent à savoir du 02/02/2017 est adopté à l'unanimité.

Secrétariat de séance : les parents d 'élèves représentants la FCPE.

Il est proposé de modifier l'ordre du jour afin d'éviter aux personnes qui ont en charge la présentation du dossier restructuration d'attendre, à savoir :

- M. ETCHEPARE de la Société SEPA mandataire de la Région Nouvelle Aquitaine, qui représente le maître d'ouvrage
- Mme OXANDABARATZ Architecte associée du cabinet BDM, maitre d'œuvre.

D'autre part Monsieur le Proviseur souhaite faire un compte rendu en fin de séance du conseil de la Vie Lycéenne du 30 Mars 2017.

L'ordre du jour est validé.

#### **4 Point restructuration : présentation du projet par le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage**

Présentation par un diaporama de la restructuration partielle du Lycée René CASSIN.  
Deux bâtiments sont concernés le bâtiment C et le bâtiment B.

Le résultat de l'appel d'offres a permis qu'à compter du 04 avril les 18 lots soient attribués

Le chantier se déroulera en 3 phases

##### **Phase I :**

Du 14 avril 2017 au 15 janvier 2018

La période des vacances sera utilisée pour la préparation du chantier, le déménagement et la fin de l'aménagement des ALGECOS.

M. Lacour demande si le chantier sera bien interdit au public ?

Tous les intervenants seront soumis à un contrôle.  
Le chantier sera totalement hermétique et interdit au public.

##### **Phase II :**

Elle débutera à compter des vacances d'hiver et s'achèvera le 21 novembre 2018.

36 salles seront transférées dans des "ALGECOS".

##### **Phase III :**

Dernière étape de 11 mois. Les travaux devraient s'achever autour du 20 aout 2019.

Monsieur ETCHEPARRE et Madame l'architecte collaboreront en bonne intelligence. Les échanges et le travail sont de qualité

Note : Les "ALGECOS" sont très bien équipés (climatisation réversible, vidéoprojecteur, connexion au réseau internet)

Monsieur JEAULT demande si durant la phase II, le hall sera "traversable" ?

La réponse est positive.

Une opération à tiroirs existera pour les salles spécialisées avec un glissement d'une aile sur l'autre.

M. VENIANT souhaite aussi aborder les autres chantiers suivis par la région.

La présence de M. ETCHEPARE permet d'apporter des réponses techniques pour les autres opérations.

**La dernière phase de la mise aux normes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite va concerner le bâtiment F.** Les travaux se dérouleront entre le 15 juin et fin août au plus tard. Ils vont concerner le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> étage avec réfection des sanitaires et création d'une chambre pour l'accueil d'une personne à mobilité réduite.

**Le ravalement du bâtiment F** est différé en raison du problème de la solidité des balcons.

L'opération de ravalement est stoppée afin de sécuriser les balcons, car ils seront démolis.

**Opération consacrée aux économies d'énergie** Il est précisé qu'un effort particulier est consenti dans le cadre de l'optimisation énergétique. En effet les bâtiments sont très ENERGIIVORES (40 K€ de travaux, une partie des bâtiments D – F, H et A)

L'isolation sera effectuée par l'extérieure dans le cas où cette opération soit validée.

Les menuiseries seront également remplacées dans le but d'obtenir un "LABEL"

85 % de l'établissement sera "NEUF" à la fin des travaux.

M. LACOUR demande si l'établissement aura le label HQE ? (Haute Qualité Environnementale).

La réponse de l'architecte est NON, mais la qualité des prestations fournies seront équivalentes voire supérieures aux exigences de ce "LABEL".

**Opération de sécurisation des établissements** : Pour optimiser la sécurisation du lycée, la proposition de fermer totalement le futur parking intérieur des deux roues est validée.

Toute personne souhaitant accéder à l'établissement sera obligée de passer par le contrôle au niveau de la "loge". Question posée par un étudiant BTS qui demande de quelle façon les étudiants seront contrôlés :

La carte lycéen ? oui c'est une réponse possible.

M. VENIANT précise qu'il se doit d'être en capacité d'assurer le contrôle d'accès total, dans le cadre du plan "VIGIPIRATE".

Il est également précisé qu'il est absolument indispensable d'entendre depuis n'importe quel point au sein de l'établissement, tout signal sonore d'alerte de sécurité (gymnase, réfectoire, etc ...). Pour répondre à cet objectif des travaux sont également prévus pour permettre à tous les bâtiments d'être reliés.

**Travaux de ravalement à Biarritz dans les locaux du BTS** : Même s'il y a un procès en cours depuis 2012, pour des travaux qui datent de 2006, le conseil régional a pris la décision de lancer la réfection de toute la façade pour un montant de 550 K€.

## **I** **Compte Financier (vote)**

Présentation du rapport financier par Madame CHAPUT - Gestionnaire comptable.

Pour la structure : Nombre d'élèves (page N°3)

Augmentation des effectifs

Augmentation des Internes

Diminution des Demi-pensionnaires

Bilan de la subvention de fonctionnement : (page N°6)

En légère baisse.

Quelques élèves arbitrent un peu plus le budget.

Comment peut-on expliquer la diminution de la dotation de l'État (l'État a diminué ses subventions)

M. VENIANT indique la faible sollicitation des fonds sociaux. Une illustration lors de la dernière commission fonds social il n'y a eu que 5 dossiers qui ont été étudiés.

Même nombre de jours d'ouverture : 174 jours réels.

Le stock laisse 6.39 jours de fonctionnement.  
Légèrement en diminution au niveau de la fréquentation du restaurant. (Page 7).

Il est rappelé que pour des raisons de sécurité alimentaire :

### TOUTE DENRÉE ALIMENTAIRE EXTÉRIEURE EST INTERDITE

Madame CHAPUT appelle au peuple "Venez manger".

Il ressort des retours d'information que le restaurant est très "bryant" et pas forcément très "goûteux".

Les gâteaux "maison" sont bien sur INTERDITS.

Le coût moyen des denrées utilisées pour la réalisation d'un repas se situe autour de 2.23 €.

Évolution des investissements sur Cinq ans : (page N°8)

Location des internats l'été à CJH, avec une succession d'année un peu plus difficile en raison des travaux.

Toute la capacité d'accueil des internats n'a pas pu être louée ce qui représente une moins value en terme de recettes.

Coût des contrats "PRONOTE" : 3000 € par an.

M.MINIER évoque que les logiciels publics ne sont pas aussi performants ce qui justifie cet investissement.

M.JAURY, Parle de la difficulté d'utiliser le logiciel "LEA"

M. VENIANT, évoque une représentation un peu négative de ce dernier, "on est resté sur un schéma ancien"

M. JAURY signale qu'il serait préférable d'utiliser un code commun pour "PRONOTE & LEA"

Renégociation des contrats des photocopieurs à la baisse. (Page N°11).

Marché alimentaire (Page N°14)

Par groupement de commandes "EPLÉ"

Vote du compte financier sans réserves :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Vote de la ventilation du résultat du fonds de roulement :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

**2**

### **DBM : Décision Budgétaire Modificative (vote)**

Décision modificative proposée au C.A. en raison des travaux, Mobilier et déménageurs et sollicitation d'une société de surveillance pour les travaux du BTS.

Vote

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

**3**

### **Contrats – Conventions – Projets (vote)**

Projet Voyage MADRID /SEGOVIE (Classe prépa) Organisé par M. ORIOL

Pas encore totalement finalisé en raison du peu de temps dont il dispose.

Le vote qui est demandé est un vote de principe qui permettra de se laisser du temps pour reprendre les aspects techniques du montage du projet.

Vote :

Nombre de votants : 22

**21 voix pour    0 contre    1 abstention**

Convention avec le Lycée Ambroise CROIZAT à Tarnos.

Après une sollicitation du lycée Cassin par le proviseur de cet établissement qui était à la recherche de places d'internat pour des internes filles scolarisées en Bac Pro Hygiène & sécurité, il a été décidé après avoir balayé tous les aspects de cette demande de présenter le projet d'une convention.

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Fédération Française de Rugby : Présentation d'une convention commune à tous les établissements dont les élèves sont inscrits dans le pôle espoir de Bayonne. L'objectif de cette convention est de donner le cadre attendu et d'harmoniser les pratiques dans chaque établissement.

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

C.J.H. est la structure qui depuis de nombreuses années sollicite le lycée pour qu'elle puisse organiser un accueil de jeunes dans le cadre d'une colonie. Mise à disposition de 240 Couchages cette année au bât D à raison de 9.53 €/jour. Cet accueil se fera entre le 08 juillet et le 26 août

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Adhésion au groupement d'achats pour des produits alimentaires coordonnée par le Lycée de Navarre à Saint Jean Pied de Port

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Adhésion pour un autre groupement d'achats coordonnée par le Lycée Hôtelier de Biarritz

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Sortie d'inventaire : Un ordinateur portable ASUS de 2008, (BTS), qui est obsolète.

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**

Renouvellement du contrat de maintenance informatique à compter du 28/01/2017 pour un an.

Matériel installé en 2015, avec une extension de garantie.

Investissement 20 K€, coût de la maintenance 2900 €/an.

Vote :

Nombre de votants : 22

**22 voix pour    0 contre    0 abstention**



Convention pour le climatiseur.

Vote :

Nombre de votants : 22

22 voix pour ■■ 0 contre ■■ 0 abstention

## 6 **Planning de fin d'année**

Arrêt des cours le vendredi 09 juin pour permettre la préparation matériel du baccalauréat qui démarrera le jeudi 15 juin.

Restitution des livres scolaires du 06 au 09 juin pour les classes de seconde et de première.  
Il y a le projet de conclure une convention avec la C.C.I pour délocaliser des oraux blancs des prépas ECE.

La date retenue est le vendredi 2 juin.

Dernier conseil d'administration : le mardi 27 juin

Fin des cours des 1ères années des classes prépas le vendredi 30 juin.

Le 30 juin 2017 se tiendra l'assemblée plénière des personnels à l'issue de laquelle aura lieu un pot.

C.V.L. du 30 mars 2017. (Voir le compte rendu joint)

Monsieur VENIANT souligne la qualité des échanges. L'investissement et la motivation des lycéens, ont été particulièrement remarquables tout au long de l'année.

Père Cent : les actions mises en œuvre ont permis que la journée se déroule sans heurt. Ce fut très positif.

L'organisation de conférences : le projet s'est un peu essoufflé.

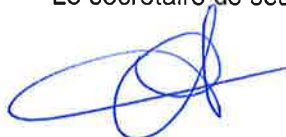
Bal des lycéens : il est programmé aussi le vendredi 30 juin en soirée à la maison des associations à l'espace Glain.

## 7 **Questions diverses :**

Question annexe abordé à propos de l'usage du téléphone portable et de mettre en place une journée sans téléphone portable.

Une réunion sera organisée pour préparer cette opération qui pourrait se dérouler au cours du premier trimestre de la prochaine rentrée.

Le secrétaire de séance,



Cécile TROISVALLETS

Le Provisieur,



Jean-Régis VENIANT